

# LES ÉCOLOUSTICS

“LES ÉNERGIES DANS  
MA COMMUNE,  
HIER, AUJOURD’HUI  
ET DEMAIN.”



**Bougez votre  
créativité !**

CLASSES DE CM1,  
CM2, 6È (CYCLE 3)

Un concours sur l'énergie, organisé par le SIEDS,  
en partenariat avec la Direction des Services  
Départementaux de l'Education Nationale.

Avec le concours de



**Séolis**  
SIEDS | Energies • Services



Organisé par

**SIEDS**  
Fédérateur d'énergies



**territoire  
d'énergie**  
NOUVELLE-AQUITAINE

## L'énergie hier et demain ?

Pour participer au concours Écoloustics de l'année scolaire 2017-2018, les élèves devront réaliser un reportage présentant leur vision des énergies dans leur commune, hier, aujourd'hui et demain. La participation peut se faire sous différentes formes : bande dessinée, journal, reportage sonore, film, site web... Le document détaillera l'utilisation des énergies dans un périmètre communal ou intercommunal dans le passé proche ou lointain, en 2017 et à moyen terme (horizon de 10 ans ou au-delà).

Il conviendra de retrouver les ressources utilisées lors des années passées (voire des siècles passés...), celles qui sont utilisées actuellement et celles dont pourrait avoir besoin la commune dans quelques années.

Il s'agira autant que possible d'illustrer le changement : charbon, barrages, réseaux, panneaux solaires...

La participation à ce concours permettra ainsi d'illustrer de manière précise la "transition énergétique", c'est-à-dire le passage d'un modèle de production / consommation à un autre modèle.

Le document pourra aborder des sujets en lien avec l'énergie : mobilité durable, valorisation des déchets, éclairage public... Il combinera des actions existantes, déjà en œuvre dans la commune, et des propositions inédites.



# IMAGINONS LES ÉNER

## Une action pédagogique

- > UN TRAVAIL DE CLASSE PARTICIPATIF
- > UNE DÉMARCHÉ D'INVESTIGATION ET DE RÉFLEXION
- > UNE ACTION TRANSVERSALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- > UN CONCOURS DÉPARTEMENTAL ET NATIONAL

LES INSCRITS RECEVRONT :

- > 1 LIVRET PÉDAGOGIQUE "ENSEIGNANT" PAR CLASSE
- > 1 LIVRET PÉDAGOGIQUE "ÉLÈVE" PAR ÉLÈVE

## Un concours départemental et national

Le concours s'adresse aux classes de CM1, CM2 et 6<sup>e</sup> (cycle 3) des écoles et collèges des Deux-Sèvres. Il s'agit d'un jeu gratuit sans objet commercial, proposé par le SIEDS et ses partenaires. Il est organisé en deux temps : concours départemental, puis concours national.

Le concours est doté de trois prix. Chaque niveau (CM1, CM2, 6<sup>e</sup>) recevra un prix départemental par le SIEDS en mai 2018.

Les dossiers lauréats de chaque département seront soumis à un jury "territoire d'énergie" national. Trois gagnants seront sélectionnés et invités pour la remise des prix à Paris (juin 2018).

### Et si vous nous rendiez visite ?

Les filiales du SIEDS, 3D ÉNERGIES et SÉOLIS, sont producteurs d'énergies renouvelables depuis plus de 10 ans. Le SIEDS peut organiser sur demande des visites de leurs installations (éoliennes, photovoltaïques) afin d'aider les élèves à appréhender les enjeux de la transition énergétique. Ces visites sont réservées aux classes inscrites au concours. Les frais de transport sont à la charge de l'établissement scolaire concerné.



## Comment participer ?

Chaque classe doit s'inscrire auprès du SIEDS **avant le 17 novembre 2017**. Les dossiers complets doivent être remis au plus tard le **31 mars 2018**.

Les créations (dessins, photos, vidéos...) doivent être réalisées par les élèves seulement, avec l'appui de leurs enseignants. Toute production réalisée par un tiers (graphiste, parent, entreprise) sera refusée par le jury du concours.

Le document soumis au jury présentera différentes rubriques illustrées (bande dessinée, enquête, reportage sur une sortie en lien avec l'énergie, jeu, conseils...). Le nombre et le choix des rubriques sont libres.

Il sera présenté sous la forme d'un **document écrit et/ou dessiné** :

- taille maximum A3 ouvert (29,7 x 42 cm) ou format A4 plié en deux ;
- le document sera lisse pour pouvoir être scanné ;
- il comprendra au maximum 8 pages, soit deux feuilles A3 pliées en deux.



# PROJETS DE DEMAIN DANS LA COMMUNE



Pour participer au concours,  
chaque classe devra  
adresser son projet  
**avant le 31 mars 2018 à 17h,**  
par lettre simple ou mail à :

**SIEDS**  
14 rue Notre-Dame - CS 98803  
79028 NIORT Cédex  
ou [communication@sieds.fr](mailto:communication@sieds.fr)

Un jury constitué de membres du SIEDS,  
des partenaires et de l'Education Nationale  
sélectionnera les meilleurs dossiers.

Remise des prix : mai 2018.





## À noter

Les participants s'engagent à céder à titre gracieux les droits de propriété intellectuelle de leurs travaux au SIEDS et à ses partenaires, notamment à des fins d'édition et de communication. Les responsables d'établissements autorisent, à titre gracieux, au SIEDS et à ses partenaires à citer les noms des lauréats et à publier leurs photographies et tous les articles s'y rapportant.

En outre, les classes lauréates devront faire signer aux parents des élèves une fiche de droit à l'image à destination des organisateurs.

Toutes les informations relatives au concours vous seront transmises par mail à l'adresse indiquée en page 3.

# IMAGINONS LES ÉNERGIES DE DEMAIN DANS NOTRE COMMUNE

Si la réalisation de votre classe est retenue par le jury, l'ensemble des élèves, leur professeur et les accompagnateurs seront invités à la remise des prix lors d'une journée récréative. Les frais de car, de goûter et d'animation seront pris en charge par le SIEDS.

Les 3 classes gagnantes en Deux-Sèvres seront retenues pour concourir au niveau national. Les lauréats nationaux seront également invités par les organisateurs à Paris.

2017

**17 NOVEMBRE**

DATE LIMITE  
D'INSCRIPTION

2018

VISITE DE SITES  
(OPTIONNEL)

**31 MARS**

REMISE DES  
DOSSIERS  
COMPLETS

**MAI**

REMISE DES PRIX  
SIEDS

**JUIN**

REMISE DES PRIX  
À PARIS

